

COMITE DE SELECTION Saison sportive 2014

Rôle

- Le Comité de sélection vérifie le respect des modalités de sélection des Equipes de France :
- Triathlon Courte Distance (Championnat du Monde ou Grande Finale W.T.S. et Championnat d'Europe),
 - Elite,
 - Moins de 23 ans,
 - Junior,
 - Youth.
 - Triathlon Longue Distance,
 - Championnat du Monde Elite.
 - Duathlon Courte Distance,
 - Championnat du Monde Elite,
 - Championnat d'Europe Elite.

Composition

- Le Comité de sélection est composé de 4 membres :
- Le Président de la Fédération ou son représentant,
 - Le Directeur Technique National ou son représentant,
 - Le Médecin des Equipes de France ou le médecin référent de l'équipe concernée,
 - L'Entraîneur National en charge de l'équipe concernée.

Modalités de fonctionnement

- Convocation par le Directeur Technique National de l'ensemble des membres du comité de sélection chaque fois que nécessaire,
- Etablissement d'une liste d'athlètes par l'entraîneur en charge des équipes concernées,
- Présentation de cette liste au Comité de sélection,
- Vérification par le Comité de sélection du respect des modalités de sélection,
- Avis donné par le médecin référent sur les sportifs présentés,
- Sélection finale faite par le Directeur Technique National.